

# Dig *Italia*

Anno XV, Numero 1 - **2020**

Rivista del digitale nei beni culturali

ICCU-ROMA



ICCU

Istituto centrale per il catalogo unico  
delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche  
[www.iccu.sbn.it](http://www.iccu.sbn.it)

Copyright © ICCU - Roma

La riproduzione totale o parziale del contenuto della rivista  
è ammessa con obbligo di citazione

«*Digitalia*», rivista del digitale nei beni culturali, è una rivista *peer reviewed*  
e segue il codice etico delle pubblicazioni

I contributi possono essere proposti alla rivista dagli autori o su iniziativa del Comitato Scientifico. Gli articoli vengono sottoposti al Comitato di Redazione per un primo accertamento sulla corrispondenza con i campi di ricerca della rivista. I contributi delle sezioni Saggi e Progetti vengono indirizzati in forma anonima ad almeno uno studioso di comprovata competenza sui temi affrontati. I revisori fanno pervenire i loro giudizi alla redazione (favorevole alla pubblicazione, favorevole con modifiche/miglioramenti, non favorevole). Se il giudizio finale è positivo, viene comunicata agli autori l'accettazione del contributo, insieme ad eventuali indicazioni suggerite dai valutatori, di cui si garantisce comunque l'anonimato.

# Digitalia

Rivista del digitale nei beni culturali  
ISSN 1972-6201  
Anno XV, Numero 1 - Giugno 2020

*In copertina:*

L'immagine è una libera elaborazione grafica della testa della statua di Apollo del I sec. d.c. (Civitavecchia, Museo Nazionale), copia da un originale greco avvicicabile all'Apollo di Leochares (IV sec. a.c.)

**Direttore Fondatore**

Marco Paoli

**Direttore Responsabile**

Simonetta Buttò

**Comitato di Redazione**

*Capo Redattore:*

Elisabetta Caldelli

Amalia Maria Amendola  
Valentina Atturo  
Lucia Basile  
Laura Borsi  
Flavia Bruni  
Elisabetta Castro  
Massimina Cattari  
Silvana de Capua  
Carla Di Loreto  
Maria Cristina Di Martino  
Vilma Gidaro  
Egidio Incelli  
Maria Cristina Mataloni  
Massimo Menna  
Lucia Negrini  
Paola Puglisi  
Alice Semboloni  
Vittoria Tola  
Maria Lucia Violo

**Grafica & Impaginazione**

MLA&Partner - Roberta Micchi

**Produzione e Stampa**

Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato S.p.A.  
Roma

**Editore**

ICCU

Istituto centrale per il catalogo unico  
delle biblioteche italiane  
e per le informazioni bibliografiche  
Viale Castro Pretorio, 105  
00185 Roma  
T +39 06 49.210.425  
F +39 06 49.59.302  
email: ic-cu.digitalia@beniculturali.it  
<http://digitalia.sbn.it>

In attesa di registrazione al Tribunale di Roma



### **Comitato Scientifico**

Oswaldo Avallone  
Giovanni Bergamin  
Dimitri Brunetti  
Simonetta Buttò  
Rossella Caffo  
Rosaria Campioni  
Maria Carla Cavagnis Sotgiu  
Laura Ciancio  
Flavia Cristiano  
Gianfranco Crupi  
Andrea De Pasquale  
Maria Cristina Di Martino  
Pierluigi Feliciati  
Marina Giannetto  
Maria Guercio  
Mauro Guerrini  
Klaus Kempf  
Patrizia Martini

Maurizio Messina  
Maria Cristina Misiti  
Maria Teresa Natale  
Marco Paoli  
Don Valerio Pennasso  
Alberto Petrucciani  
Massimo Pistacchi  
Marco Pizzo  
Paola Puglisi  
Roberto Raieli  
Gino Roncaglia  
Maria Letizia Sebastiani  
Giovanni Solimine  
Laura Tallandini  
Anna Maria Tammaro  
Costantino Thanos  
Antonella Trombone  
Paul Gabriele Weston

# SOMMARIO

giugno 2020

**Editoriale** 9  
di Simonetta Buttò

## SAGGI

**Digitalizzazione e ricerca umanistica:  
il versante dello studioso** 13  
di Marco Paoli

**“Il mondo come puzzle”: i beni culturali nel web** 26  
di Giovanni Michetti

## PROGETTI

**International Standard Manuscript Identifier (ISMI):  
pour un registre électronique  
des identifiants des livres manuscrits** 45  
di François Bougard, Matthieu Cassin, William Duba  
Claudia Fabian, Christoph Flüeler,  
Anne-Marie Turcan-Verkerk

**e-Leo, archivio digitale della Biblioteca  
leonardiana di Vinci: un’esperienza  
di valorizzazione, fruizione e comunicazione** 53  
di Monica Taddei

**La Biblioteca Digitale dell’Università di Padova  
Un sistema di componenti, contenuti e servizi** 69  
di Antonella Zane, Loris Andreoli,  
Laura Tallandini

**La Biblioteca Centrale “G. Marconi” del CNR  
nel Polo delle scienze SBN.  
Il lavoro svolto e sviluppi futuri** 87  
di Giorgia Migliorelli, Maria Adelaide Ranchino

- Costruire una biblioteca digitale.  
L'accordo di collaborazione tra l'ILIESI  
e la Biblioteca centrale del CNR** 99  
di Isabella Florio, Annarita Liburdi, Luca Tiberi
- Europeana Education: risorse culturali digitali  
per l'istruzione e la formazione** 108  
di Maria Teresa Natale, Marzia Piccininno
- Un patrimonio storico e artistico inedito  
e inesplorato: i manoscritti del  
Fondo Abruzzese Nicola Sorricchio** 114  
di Rossana Torlontano

## DOCUMENTI E DISCUSSIONI

- Il nuovo Programma europeo  
"Europa digitale" (2021-2027)  
Proposta della Commissione Europea  
e documentazione** 125  
di Massimina Cattari

## SEGNALAZIONI

- Il Provenance Digital Archive del CERL:  
il nuovo censimento online delle provenienze librerie** 133  
di Lucrezia Signorello
- Europeana Archaeology:  
un nuovo progetto europeo dedicato all'archeologia** 135  
di Maria Teresa Natale, Elisa Sciotti
- The Culture Chatbot - engaging  
visitors with your collections** 137  
di Pavel Kats, Alexander Raginsky
- BIBLIO: Boosting digital skills and competences  
for librarians in Europe. Le competenze digitali  
per i bibliotecari della contemporaneità** 141  
di Flavia Massara
- Matera 2019: Open Future** 144  
di Veronica Carrino

# International Standard Manuscript Identifier (ISMI): pour un registre électronique des identifiants des livres manuscrits

«DigItalia» 1-2020  
DOI: 10.36181/digitalia-00003

**François Bougard** - **Matthieu Cassin** - CNRS - IRHT, Paris  
**William Duba** - Université de Fribourg  
**Claudia Fabian** - BSB München  
**Christoph Flüeler** - Université de Fribourg – eCodices/Fragmentarium  
**Anne-Marie Turcan-Verkerk** - EPHE-PSL – Biblissima

*Lo sviluppo delle risorse digitali e della ricerca scientifica online sta creando nuovi requisiti di interoperabilità e di vocabolario comune. Il libro manoscritto è direttamente interessato da questa sfida, a causa dell'eterogeneità dei sistemi di vocabolario e delle variazioni nell'espressione delle segnature: non solo lo stesso manoscritto è stato designato in diversi modi diversi nel corso della sua storia, in quanto è stato spostato e il patrimonio è stato riclassificato, ma è ancora oggi spesso designato in modi diversi. Queste ambiguità rendono difficile l'aggregazione delle informazioni su Internet. Per superare questi problemi, il Consorzio ISMI, costituito nel novembre 2018, propone di creare un identificatore numerico o alfanumerico universale per l'oggetto manoscritto (e non per la sua riproduzione digitale o la sua registrazione in un catalogo) sulla base di un accordo internazionale. I vocabolari così sviluppati, che si rivolgeranno inizialmente ai manoscritti medievali, saranno basati su Open Linked Data.*

**L**es livres manuscrits font l'objet d'une attention de plus en plus soutenue de la part des initiatives liées aux humanités numériques. La multiplication des entrepôts d'images et d'informations catalographiques et bibliographiques promus tantôt par les établissements de conservation, tantôt par des programmes et des institutions de recherche, ouvre des possibilités d'enquêtes toujours plus poussées. Toutefois, l'interopérabilité des systèmes mis en œuvre par les uns et par les autres, condition préalable à la circulation et à l'agrégation de l'information, se heurte au verrou que constitue la cote affectée à l'objet manuscrit – ou – en d'autres termes à une identification univoque et uniforme de l'objet en question. Dans le meilleur des cas, le libellé permettant d'identifier un manuscrit est fondé sur l'indication des éléments suivants, dont la logique guide du général vers le particulier: ville, établissement de conservation, fonds (si une institution différen-

cie en ce sens ses manuscrits; par défaut, on considère que l'ouvrage fait partie du "fonds principal"), cote proprement dite. Exemples: London, British Library, Harley 332; Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, ms. 7. Si une telle séquence permet assurément de trouver un livre sans difficulté dans une bibliothèque donnée, plusieurs biais sont susceptibles de perturber le rassemblement de l'information. Un même objet peut ainsi avoir plusieurs numéros selon qu'on privilégie tel ou tel catalogue: Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, ms. 7, qui fait partie de la Réserve, peut être aussi bien désigné "CGM [Catalogue général des manuscrits] 1042", "Rés. ms. 38", ou encore, selon ce que préfère aujourd'hui la bibliothèque, "Ms. 7 (Rés. ms. 38)". À l'inverse, une même cote renvoie parfois à deux manuscrits différents, ce qui est source de malentendus - ainsi Madrid, BNE, Vit. 24-12, appliquée à la fois à un exemplaire des Grandes chroniques de France (cote numérique de la microforme : 15150) et à un manuscrit de Lactance (cote numérique: 10005). La désignation d'ensemble est aussi susceptible de formulations diverses, et ce plus encore lorsque la langue du pays de conservation est notée en alphabet non latin: Moskva, Государственный Исторический Музей (ГИМ) – alias Gosudarstvennyj Istoričeskij Musej (GIM) ou Musée historique national –, gr. 91 est aussi Sinod. gr. 91 (Vladimir 80) ou bien Mosquensis gr. 91 ou bien encore Mosquensis synod. gr. 91. Dans ce dernier cas et très souvent, la confusion entre les numéros de catalogue et la cote elle-même est source de confusions: entre Moskva, GIM, Sinod. gr. 91 (Vladimir 80) et Moskva, GIM, Sinod. gr. 47 (Vladimir 91), non seulement le profane mais aussi la machine peuvent avoir bien des hésitations. On sait aussi que les modifications sont récurrentes du fait des bibliothèques elles-mêmes, par le jeu des ajouts ou des suppressions, des abréviations ou de leur contraire, voire de la transformation pure et simple: München, Bayerische Staatsbibliothek, Cod.graec. (sans espace entre les deux mots abrégés!) est devenu gr. ou gr. mon.; Venezia, Biblioteca nazionale Marciana, gr. app. est devenu gr., tandis que gr. est devenu gr. Z. Les changements de nom des bibliothèques sont également des plus fréquents. Que dire, encore, des formulations anciennes créées par les chercheurs d'hier et d'aujourd'hui et employées de manière standardisée dans les publications sans se soucier du fait que non seulement elles ne correspondent à aucune réalité bibliothéconomique mais aussi que la langue des dissertations philologiques n'est plus le latin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle? *Parisinus*, *Vaticanus*, *Monacensis*, etc. font oublier la diversité des bibliothèques dans une même ville et des fonds dans une même bibliothèque. Dans l'univers électronique, qui est celui dans lequel sont gérés aujourd'hui les manuscrits, dans un monde de données ouvertes et internationalisées, une telle hétérogénéité complique singulièrement la tâche et confère à ce simple élément d'information de base et d'identification dans un contexte défini une importance primordiale d'identifiant de l'objet réel. Les grands établissements de conservation, les bases de données construites sur des critères linguistiques ou théma-



tiques, les portails numériques contournent la difficulté de plusieurs manières. D’une part en “alignant” manuellement les libellés des cotes de manuscrits faisant partie de leur périmètre; d’autre part en générant des adresses url pour les objets numériques et les descriptions électroniques; enfin en créant des identifiants propres à chaque projet ou réseau - ainsi pour *Diktyon: réseau numérique pour les manuscrits grecs*<sup>1</sup> ou *Trismegistos* pour les papyrus<sup>2</sup>, ou encore *Fragmentarium*<sup>3</sup> - la pérennité de ces identifiants est cependant dépendante de la durabilité de ces projets et réseaux. Même un système Handle pour attribuer, gérer et résoudre des identifiants persistants comme DOI ou ARK ne peut pas - ou n’était pas destiné à, jusqu’il y a peu - identifier un objet réel, car il s’applique à des objets numériques<sup>4</sup>.

Sans exclure d’autres solutions et d’autres modalités, la création d’identifiants numériques ou alphanumériques non significatifs paraît *in fine* la démarche la plus efficace. Pour contourner l’écueil de la prolifération d’identifiants qu’implique la diversité des entreprises en cours ou à venir, il paraît non moins souhaitable de mettre en place un identifiant universel (ISMI) qui serait fondé sur un consensus international: en d’autres termes, un numéro d’autorité pour une entité ressortissant du “cultural heritage” (CHE). L’idée d’un identifiant pour les manuscrits est inspirée par d’autres identifiants tels que l’ISBN ou l’ISSN, avec cette différence importante qu’un ISMI désigne toujours un seul objet dont il n’existe qu’un seul exemplaire. Cette ressource permettrait de fédérer toutes les informations relatives à un manuscrit, en prenant en compte son histoire, ses substituts et les documents liés: cotes actuelles et anciennes, déplacements physiques, images numériques, notices descriptives des catalogues et des bases de données, mentions dans les catalogues de ventes ou les catalogues d’expositions, bibliographie, éditions électroniques des textes, etc.

Si l’idée paraît simple, sa mise en œuvre l’est un peu moins. Elle requiert de bien s’entendre à la fois sur la nature de l’identifiant et sur la conception de l’outil destiné à le créer et à le gérer. Pour lever d’éventuelles ambiguïtés, on peut déjà répondre à une série d’interrogations.

a) À quoi s’applique l’ISMI ? - À l’objet manuscrit lui-même, partie d’un héritage culturel (*Cultural Heritage Object*) et non à sa reproduction numérique ou à sa notice de catalogue, lesquelles peuvent au reste être multiples. Le lien à la réa-

<sup>1</sup> <https://www.diktyon.org>.

<sup>2</sup> <https://www.trismegistos.org/index.php>.

<sup>3</sup> <https://fragmentarium.ms>.

<sup>4</sup> Notons toutefois la révision récente de la définition du DOI, qui témoigne de préoccupations voisines de celles exprimées ici: de «Digital-Object Identifier», DOI est devenu «Digital Object Identifier». Il peut donc s’appliquer à «toute entité - physique, numérique ou abstraite - qu’on souhaite identifier, en premier lieu pour un partage au sein d’une communauté d’utilisateurs ou la gestion d’une propriété intellectuelle» (Donc, selon <<http://DOI.org/faq.html>>).

lité matérielle représentée par un objet unique s'exprime avant tout par la connaissance de la cote qui s'y rapporte. Mais il faut insister sur le fait que l'ISMI ne sert pas à désigner cette cote, pas plus qu'il n'entend se substituer à elle. Il en découle que l'ISMI se rapporte à l'objet actuel ou historique. Si la cote n'est qu'un identifiant pour un objet à un certain endroit, c'est-à-dire généralement la place précise qui lui est assignée dans une bibliothèque donnée, un ISMI reste valide et inchangé si le manuscrit est intégré dans une autre collection ou si le lieu n'est plus connu. Un ISMI peut également être attribué à un objet spécifique et attesté par son histoire, par exemple si un tel objet est suffisamment attesté par un catalogue de bibliothèque, s'il est mentionné dans un catalogue de vente aux enchères ou si différents fragments peuvent être attribués à un *codex* original.

b) L'ISMI ne fait-il pas double emploi avec d'autres identifiants ou outils de signalement? — À l'heure actuelle, il n'existe aucun identifiant international qui pourrait identifier les manuscrits indépendamment du temps et du lieu. L'ILII (International Library Item Identifier), par exemple, régi par la norme ISO 20247:2018, est utilisé pour l'identification unique des items conservés dans les bibliothèques et vise à faciliter un repérage sans ambiguïté quand une information relative à ces items – dont les livres ne sont qu'une partie – est partagée par plusieurs applications bibliothécaires. Cependant, son usage est limité aux bibliothèques, qui ne sont pas seules à conserver des manuscrits. Dès lors que l'ILII inclut obligatoirement dans son libellé l'ISIL (International Standard Identifier for Libraries), il ne peut s'appliquer ni aux manuscrits en mains privées, ni à ceux présents dans les établissements de conservation ne disposant pas d'ISIL, ni aux objets historiques bien attestés. Cela ne signifie pas pour autant que certains identifiants reconnus et largement utilisés ne peuvent pas être utilisés par ISMI pour lier des informations entre elles. Certaines bibliothèques numériques offrant des reproductions de manuscrits remarquent qu'elles utilisent des identifiants persistants pour les manuscrits. Par exemple, e-codices utilise DOI et la Bibliothèque nationale de France utilise ARK. Toutefois, redisons-le, il ne s'agit pas d'identifiants de l'objet réel, mais seulement de la publication numérique d'un manuscrit particulier. Dans les pays germanophones, les manuscrits individuels sont enregistrés dans l'"Integrated Authority File" (Gemeinsame Normdatei: GND) et sont marqués comme "Schriftdenkmal" (monument écrit). En France, les outils de signalement existants<sup>5</sup> fournissent pour chaque entité de description – à défaut du manuscrit proprement dit – des URI pérennes et stables utilisables avec profit dans le web sémantique. Tous ces identifiants et bien d'autres, tels que l'ISO 639 (pour les noms de langues), GeoNames (pour les données géographiques) ou tous

<sup>5</sup> BnF Archives et manuscrits, <<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>>, Calames <<http://www.calames.abes.fr/>>, Base Manuscrits et archives du Catalogue collectif de France <<https://ccfr.bnf.fr/>>.

les identifiants des projets (comme Pinakes, Schoenberg Database for Manuscripts, Handschriftencensus, Fragmentarium, Handschriftenportal, Digital Scriptorium, Biblissima etc.) pourraient être utilisés par l'ISMI comme éléments pour son socle d'applications (framework) des données ouvertes liées (Linked Open Data).

c) L'existence d'une cote est-elle un préalable à la création d'un ISMI pour un manuscrit donné? — Si la cote facilite assurément la mise en place du "registre" des ISMI, elle n'est pas en soi indispensable, faute de quoi bien des bibliothèques ne disposant pas d'un système de cotation, de même que la plupart des manuscrits en mains privées, ne pourraient être pris en considération. En revanche, l'affectation d'un ISMI à un objet non coté peut avoir un effet vertueux et encourager la création d'une cote, bien que celle-ci ne soit au fond pas indispensable: l'ISMI pallie son absence en permettant d'identifier le manuscrit dans des banques de données.

d) Faut-il fixer une chronologie et un espace pour les manuscrits concernés par l'ISMI? — Dans son principe, l'ISMI a vocation à s'appliquer à tout objet manuscrit quels que soient sa date et son lieu de production. Cependant, la démarche des concepteurs vise d'abord les manuscrits d'un large Moyen Âge, dont le nombre peut être estimé pour l'Europe et le Proche-Orient, de manière très approximative et toutes langues confondues, à moins d'un million d'unités déjà cotées et considérées comme autant d'objets culturels. Pour autant, redisons-le, l'ISMI peut aussi bien concerner les manuscrits de l'aire asiatique et étendre davantage sa chronologie.

e) Que faire des fragments de manuscrits? — L'ISMI peut s'avérer particulièrement utile pour la recherche sur les fragments, la "fragmentologie". Seule une petite partie des fragments dispose de cotes, pour des pièces exceptionnelles qui ont été détachées d'une reliure et sont conservées dans des bibliothèques conservant d'autres manuscrits. Mais presque tous les fragments qui se trouvent encore dans des reliures, comme ceux qui sont conservés dans des boîtes d'archives ou dans des collections privées ne sont pas catalogués et la cote traditionnelle est mal adaptée pour indiquer leur localisation précise, sauf à vouloir intégrer des compléments dans son libellé qui tendent vite à la rendre illisible: elle saisit le tout, mais non une partie du tout et la relation de la partie avec le tout. L'ISMI peut fournir le champ d'application d'un repérage plus précis de ces objets et des relations qu'ils entretiennent avec d'autres pièces dispersées d'un même élément.

f) Que faire des pièces d'archives? — Les dépôts d'archives conservent nombre de manuscrits en forme de livres, auxquels il est facile et souhaitable d'attribuer un ISMI. Il en va différemment des pièces éparées, des liasses, des correspondances etc., qui le plus souvent ne sont indiquées que par une cote générique valant pour plusieurs documents. Il paraît raisonnable de ne pas les prendre en considération au moins dans un premier temps – c'est la raison d'être de l'insis-

tance sur la notion de “livre manuscrit et fragments de livres manuscrits” – tout en laissant ouverte aux conservateurs la perspective de cet outil de standardisation si l’utilité et la définition des objets à prendre en considération sont plus développées et établies.

g) Qui est susceptible d’utiliser l’ISMI? — Les bibliothèques disposant de fonds manuscrits, qu’elles en offrent ou non des reproductions numériques; les bases de données traitant des manuscrits; les agrégateurs d’informations sur les manuscrits; les listes d’objets à vocation patrimoniale; les archives avec des sources manuscrites; les chercheurs et communautés de chercheurs; les vendeurs de manuscrits etc.

h) Comment se présente un ISMI? — L’exigence de la brièveté et de la facilité d’usage mène à privilégier une forme alphanumérique générée de manière aléatoire, précédée de l’acronyme ISMI. Six caractères, capables de générer 2.176.782.336 entrées et peut-être accompagnés d’un numéro de contrôle, paraissent suffisants.

i) Qui assigne l’ISMI et qui gère le registre des ISMI? — La création d’un ISMI est assurée par une structure informatique, seule à même de traiter de manière automatique des listes de manuscrits de plusieurs centaines ou plusieurs milliers d’entrées tout en évitant le risque de doubler les identifiants à propos d’un même objet. Deux approches sont possibles, l’une centralisatrice, l’autre, probablement plus réaliste, fédéraliste, mais il faut dans tous les cas un centre qui crée l’application web et la maintient. Le registre doit être interrogeable pour que les ISMI attribués peuvent être identifiés aisément par les chercheurs et ainsi se répandre au-delà des réseaux des bibliothèques. Quelle que soit la forme choisie, l’impératif est celui de l’efficacité, afin que l’ISMI s’établisse vite et se distribue bien dans le monde électronique, en trouvant sa place comme nœud d’information dans les réseaux. Il s’agit de la condition la plus importante pour sa fonction de connecteur d’informations sur un manuscrit donné dans le monde numérique. Plus l’ISMI est distribué, plus il sert ce pour quoi il est créé: l’interopérabilité des informations relatives à un manuscrit.

Ces questions ont été discutées dans diverses réunions internationales<sup>6</sup> et les réponses qui leur ont été apportées fondent le consensus sur lequel s’appuie le Consortium ISMI mis en place en novembre 2018<sup>7</sup>. L’étape suivante doit mener à

<sup>6</sup> Rencontres *Manuscript IDs*, Paris 26-27 avril 2017 et 3 mai 2018, Venise 15-16 novembre 2018; colloque *Census. Recenser et identifier les manuscrits par langue et par pays*, Paris, 12-13 octobre 2017.

<sup>7</sup> Adhèrent au consortium, à la date du 15 janvier 2020: Bayerische Staatsbibliothek (München); Biblioteca Apostolica Vaticana; Cambridge University Libraries; COSME (Consortium Sources Médiévales, TGIR Humain, Paris); Équipement d’excellence Biblissima (Paris); Digital Scriptorium (USA); e-codices et Fragmentarium (Fribourg); Institut de recherche et de d’histoire des textes (CNRS, Paris); Istituto Centrale per il Catalogo Unico (Roma); Manuscriptorium Digital Library

la réalisation d'un prototype d'instance centrale pour la création, la distribution et la gestion des ISMI, destiné à fournir la "proof of concept" sur le plan technique. Le "cahier des charges" peut s'exprimer comme suit:

- Objectif: mise en place d'un référentiel associant à un document manuscrit (complet ou fragmentaire), si possible identifié par sa cote (structurée: pays, ville, dépôt, fonds, cote), un identifiant alphanumérique pérenne et interopérable. On peut songer à l'identifiant ARK mais celui-ci n'offre pas en soi la garantie de pérennité des données. Il faut rappeler qu'avec le système RDF, rien n'oblige à privilégier un identifiant plutôt qu'un autre.
- Structure d'ensemble: le référentiel doit proposer une interface publique de consultation, une API permettant l'interaction avec d'autres ressources en ligne, l'extraction de données et, éventuellement, l'alimentation contrôlée, une interface privée de gestion et d'alimentation. L'ensemble doit être multilingue et adapter les affichages en fonction de la langue, y compris pour les formes des noms des entités (pays, villes, etc.), en recourant notamment à d'autres systèmes de gestion d'identifiants, de manière à les importer ou les lier avec autant de standardisation que possible dans le monde du linked open data et du Wikidata.
- Importation et révision des données: la structure doit permettre l'ingestion massive de nouvelles données, soit directement s'il n'en existe pas déjà de similaires, soit avec une procédure intermédiaire de dédoublement s'il y a soupçon de doublon. Elle doit aussi permettre l'import massif de nouvelles informations pour des manuscrits existants et l'exportation des ISMI alloués pour les intégrer dans les réseaux existants. Cela implique la possibilité d'une connexion dans un système central, indépendamment de la décentralisation et de la répartition des tâches entre les partenaires.
- Interface publique: un identifiant ISMI sera facilement accessible aux utilisateurs via un site web central. Les données pourront également être trouvées via les moteurs de recherche communs, comme Google. Non seulement les données les plus élémentaires pour l'identification (y compris les variantes) pourront être incluses, mais aussi des liens vers des informations supplémentaires sur le document en question, telles que des reproductions numériques, des descriptions, des bases de données pertinentes, etc. Les données ne seront pas principalement enregistrées dans une base de données à structure fixe, mais liées: ISMI se veut une Open Linked Database pour les manuscrits.

(National Library of the Czech Republic, Praha); National Library of Israel; Österreichische Akademie der Wissenschaften, manuskripta.at (Wien); Schoenberg Institute for Manuscript Studies, University of Pennsylvania; Università degli Studi Ca' Foscari Dipartimento di Studi Umanistici, Venezia. Observateurs: Bibliothèque nationale de France, Consortium of European Research Libraries (CERL), International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), KBR (Bruxelles).

Les lignes qui précèdent, signées du groupe de travail ISMI, sont une proposition ouverte à la discussion avec les membres actuels et futurs du consortium ISMI et toute autre personne intéressée. L'objectif est de concrétiser le concept et de le mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

*The development of digital resources and online scientific research is creating new requirements for interoperability and common vocabularies. The manuscript book is directly concerned by this challenge, because of the heterogeneity of vocabulary systems and variations in the expression of the shelfmarks: not only has the same manuscript been designated in several different ways over the course of its history, as it has been moved around and the holdings reclassified, but it is still often designated differently today. These ambiguities make it difficult to aggregate information on the Internet. To overcome these issues, the ISMI Consortium, set up in November 2018, proposes to create a universal numeric or alphanumeric identifier for the manuscript object (and not for its digital reproduction or record in a catalogue) based on an international agreement. The vocabularies thus developed, which will initially target medieval manuscripts, will be based on Open Linked Data.*

L'ultima consultazione dei siti web è avvenuta nel mese di giugno 2020